

République Française  
Département du Nord

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2024 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

### Nombre de membres

Adhérents au CM ----- 14

En exercice----- 14

Ayant pris part à la délibération---- 12

**Présents** : Michel BORREWATER – Christophe CALOONE – Catherine CHARLOT – François COQUEREL – Philippe COUCHE – Eddy DECLEIR – Nicolas DELECLUSE – Sébastien DIDRY – Vincente GAUTIER – Catherine HERMANT – Jean-Jacques LESAFFRE – Jean-Claude RUHANT

**Excusées** : Catherine DELHAIZE (Procuration donnée à Catherine CHARLOT) – Valérie JACINTO (Procuration donnée à Vincente GAUTIER)

*Catherine CHARLOT a été nommée secrétaire*

### **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

---

- 1 - Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024
- 2 - Délibération concernant la décision modificative n° 2 au Budget 2024 – N° 2024-10-17.01
- 3 - Délibération concernant la décision modificative n° 3 au Budget 2024 – N° 2024-10-17.02
- 4 - Informations sur les réunions des commissions communales et métropolitaines
- 5 - Questions diverses
- 6 - Informations sur les délégations du Conseil Municipal au Maire

## I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2024

Il est donné lecture du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2024. Le procès-verbal est approuvé et signé par les membres présents.

## II. DELIBERATION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE #2 AU BUDGET 2024 – N° 2024-10-17.01

Jean-Jacques LESAFFRE rappelle que, lors de son vote le 28 mars dernier, un budget avait été alloué aux dépenses énergétiques (électricité et gaz).

Il est rappelé que le contrat d'électricité de la Ferme des Saules présentait un problème et qu'une régularisation (période de Juillet 2022 à Avril 2024) est intervenue en début d'année pour un montant total de 17 166,70 euros.

De plus, le fournisseur de gaz du bâtiment des Merlettes a effectué une régularisation de la consommation des années 2022 et 2023. Un mandat de 4 436,29 euros et un titre de 4 521,13 euros ont été émis.

Au regard de la situation budgétaire (réalisation à ce jour = 50 424,89 euros), le budget voté, 45 000 euros, est insuffisant et il est nécessaire d'augmenter les crédits pour mandater les factures qui seront émises d'ici la fin de l'exercice.

Jean-Jacques LESAFFRE, en accord avec Monsieur le Maire, propose une augmentation des crédits de 15 000 euros.

Par ailleurs, lors de l'étude du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) par les services préfectoraux, il a été constaté qu'une dépense liée à des travaux effectués dans le cimetière en 2023 n'avait pas été correctement imputée.

Bien que les crédits n'aient pas été alloués lors du vote du budget, les écritures ont pu être émises. Jean-Jacques LESAFFRE propose de régulariser la situation en augmentant le crédit des comptes concernés.

Budgétairement, il est proposé d'effectuer les modifications suivantes :

### **Travaux du cimetière à réimputer :**

En dépenses d'investissement, chapitre 21 « Immobilisations corporelles » :

- Créditer le **compte 2131** « Bâtiments publics » de la somme de **14 868,00 €** (quatorze mille huit cent soixante-huit euros)

En recettes d'investissement, chapitre 21 « Immobilisations corporelles » :

- Créditer le **compte 2116** « Cimetières » de la somme de **14 868,00 €** (quatorze mille huit cent soixante-huit euros)

### **Crédits supplémentaires pour les dépenses énergétiques :**

En dépenses de fonctionnement, chapitre 011 « Charges à caractère général » :

- Créditer le **compte 60612** « Energie - Electricité » de la somme de **15 000,00 €** (quinze mille euros)

En recettes de fonctionnement, chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » :

- Créditer le **compte 741121** « Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes » de la somme de **7 498,00 €** (sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros)
- Créditer le **compte 742** « Dotations aux élus locaux » de la somme de **3 065,00 €** (Trois mille soixante-cinq euros)

- Créditer le **compte 75888** « Autres produits divers de gestion courante » de la somme de **4 437,00 €** (Quatre mille quatre cent trente-sept euros)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 14 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

### III. DELIBERATION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE #3 AU BUDGET 2024 – N° 2024-10-17.02

Jean-Jacques LESAFFRE rappelle qu'un prêt relais de 40 000 euros a été contracté suite à la délibération n° 2023-12-20.05 du 20 décembre 2023. Il rappelle que ce prêt relais permettait de faire face à des recettes non perçues.

Les finances communales permettent désormais le remboursement du solde de ce prêt relais et des crédits budgétaires sont nécessaires pour émettre le mandat.

Budgétairement, il est proposé d'effectuer le virement de crédits suivant :

En dépenses d'investissement, chapitre 21 « Immobilisations corporelles » :

- Réduire le crédit du **compte 2152** « Installation de voirie » de la somme de **20 000,00 €** (vingt mille euros)

En dépenses d'investissement, chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » :

- Créditer le **compte 1641** « Emprunts en euros » de la somme de **20 000,00 €** (vingt mille euros)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 14 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

### IV. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET METROPOLITAINES

Monsieur le Maire rappelle que les comptes-rendus des réunions de commissions sont envoyés systématiquement à l'ensemble du Conseil. Les membres sont invités à en prendre connaissance. Si besoin, les responsables de commissions apporteront les précisions nécessaires.

#### 1) Commission Jeunesse

Présentation par Catherine CHARLOT :

Portes ouvertes de l'école :

Les enseignantes et l'Association des Parents d'Elèves organisent, en accord avec la municipalité, des portes ouvertes le samedi 23 novembre 2024.

Les parents d'élèves prévoient une conférence sur l'impact des écrans chez les enfants de moins de 8 ans.

Ces portes ouvertes seront l'occasion de faire visiter les différents espaces communaux dont la salle de motricité et la médiathèque.

Projet anti-gaspillage :

Une réunion de lancement du projet s'est tenue le 11 octobre dernier en présence du prestataire de la Métropole Européenne de Lille en charge du suivi, l'organisme « Voix Publique ».

En accord avec l'ensemble des participants à cette démarche, trois semaines de pesées sont programmées :

- 1<sup>ère</sup> semaine de pesée : lundi 25 novembre 2024
- 2<sup>ème</sup> semaine de pesée : lundi 10 mars 2025
- 3<sup>ème</sup> semaine : lundi 19 mai 2025

Des actions de sensibilisation à destination des enfants de l'école sont également prévues.

#### Conseil des enfants :

Une séance d'initiation à la vie citoyenne a été réalisée avec Valérie JACINTO le mardi 15 octobre. L'élection des délégués du Conseil des enfants aura lieu demain, ce vendredi 19 octobre.

Le thème de l'année est en cours de réflexion. A ce sujet, Monsieur le Maire insiste sur le respect de la temporalité : La présentation des projets doit être faite en Février et le bilan en Juin. Il souhaite que le calendrier soit « cadré » sur l'année scolaire.

Les membres de la commission souhaitent accroître la visibilité des délégués du Conseil des enfants lors des manifestations municipales.

Catherine CHARLOT rappelle que les enfants participeront, cette année encore, à la collecte pour la Banque Alimentaire.

#### Salle de motricité :

Afin d'exploiter davantage cet équipement de qualité, les membres de la commission souhaitent ouvrir la salle de motricité aux enfants entre 2 et 5 ans.

Ils proposent le mercredi 27 novembre une expérimentation pour une utilisation ludique et non sportive de la salle de motricité par les familles maisniloises, les enfants qui fréquentent l'école ainsi que pour les petits-enfants d'habitants.

L'utilisation, sur des tranches horaires de 45 minutes, se ferait sous la responsabilité des parents (ou responsables légaux). Une inscription, au préalable, sera demandée. La commission se charge de rédiger un règlement et une fiche d'inscription.

Les élus de la commission se prêtent volontaires, le mercredi après-midi, pour encadrer l'activité.

Les conseillers donnent leur accord.

Michel BORREWATER demande que l'organisation de ces accueils soit détaillée. Il souhaite avoir des précisions quant aux plannings d'encadrement et d'utilisation.

#### Projet NEFLE :

Un financement de 5 000 euros a été accordé dans le cadre du projet « Notre Ecole, Faisons-Là Ensemble » pour l'achat de mobilier de « classe flexible ».

#### Accueils de loisirs :

Un accueil sera proposé uniquement la deuxième semaine des vacances de fin d'année, soit la semaine du lundi 30 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.

## **2) Commission Finances**

Présentation par Jean-Jacques LESAFFRE :

#### Point d'étape :

Un point d'étape a été effectué le 8 octobre dernier.

Notifications :

Le montant du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle (FDPTA) aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux a été notifié par le Département du Nord. Ce montant de 31 049,21 € est supérieur aux prévisions budgétaires.

Le Département du Nord a également alloué à la Commune la somme de 33 573,00 euros au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2024 pour les travaux d'intégration de l'école communale dans son nouvel environnement. La municipalité avait prévu d'obtenir un financement à hauteur de 50 % et le montant notifié ne représente que 30 % du coût du projet.

Monsieur le Maire interpelle les Conseillers quant à la situation délicate des finances communales. Il annonce avoir reçu un nouveau courrier signé de la Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord indiquant que la commune fait partie du dispositif préventif d'alerte sur les finances locales.

Il indique rédiger une réponse complète et justifiée.

Les conseillers recevront une copie de la réponse apportée à la Secrétaire Générale de la Préfecture.

Ce courrier pourrait être suivi d'un rendez-vous avec le comptable, le conseiller aux décideurs locaux et les services préfectoraux.

**3) Commissions Animation et Culture**

Présentation par Catherine HERMANT :

Derniers évènements :

Le concert de l'orchestre d'harmonie de Radinghem-en-Weppes qui s'est tenu le 27 septembre dernier à l'Eglise a réuni plus d'une soixantaine de personnes. Les musiciens étaient ravis de l'accueil et ont émis le souhait de revenir en 2026.

Le dispositif des « Belles Sorties » de la Métropole Européenne de Lille a permis d'accueillir une troupe du théâtre du Grand Bleu. Le spectacle intergénérationnel a réuni environ 90 personnes dont de nombreux enfants de l'école communale et de celle de Radinghem-en-Weppes.

Fêtes du village 2025 :

Comme annoncé, un apéro musical sera organisé le vendredi soir du week-end festif. Cet évènement s'inscrira dans le cadre d'une nouvelle édition de Lille 3000 sous le thème « La Fiesta ».

Vincente GAUTIER insiste sur la participation des élus tout au long de ce week-end, du vendredi au dimanche soir.

**3) Commission Sociale et Affaires familiales**

Présentation par Catherine HERMANT :

Plan canicule :

Désormais, ce plan portera le nom de « vigilance estivale ».

Banque Alimentaire :

Les membres de la commission préparent la prochaine collecte pour la Banque Alimentaire qui se déroulera les 22, 23 et 24 novembre. Les conseillers sont invités à se joindre à l'organisation.

Divers :

La distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés de la Commune est prévue le 18 décembre.

Plusieurs habitants ont soumis l'idée d'organiser un évènement autour d' « Octobre rose ». Catherine HERMANT rappelle qu'une sensibilisation est organisée tous les ans à la médiathèque et qu'il y a de nombreux évènements organisés dans les communes aux alentours.

#### **4) Commission Travaux**

Présentation par Eddy DECLEIR :

##### Lotissement de Beaufremetz :

Les travaux d'aménagement ont pris un petit peu de retard à cause des intempéries. Le calendrier a été adapté en conséquence.

##### Eclairage public :

Dans le cadre du passage à un éclairage LED, le montant du Fonds de Concours de la Métropole Européenne de Lille a été notifié. La Commune devrait percevoir, pour ce projet, la somme de 32 338,96 euros. Le mécanisme des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) devrait permettre de récupérer 9 529,92 euros. Bien que son montant soit totalement incertain, une participation de l'Etat dans le cadre des Fonds Verts viendra compléter le financement.

Eddy DECLEIR rappelle que la part communale sera fiscalisée.

##### Travaux de voirie :

Les travaux devraient débuter à la fin du premier trimestre 2025. La création d'un Comité Technique Local (CTL) permettant d'aider les commerçants qui pourraient être impactés par ces travaux a été faite auprès des services métropolitains.

#### **5) Commission Communication**

Présentation par Catherine CHARLOT

##### Feuillet d'automne :

Le feuillet, préparé par les membres de la commission, est en cours de distribution.

##### Logo :

La commission a repris la réflexion sur l'élaboration d'un logo pour la Commune. Nicolas DELECLUSE et Sébastien DIDRY devaient proposer des idées lors d'une prochaine réunion de la commission.

#### **6) Commission Environnement**

L'opération « broyage » s'est déroulée le samedi 12 octobre dernier. Jean-Jacques LESAFFRE relève que les quelques participants sont satisfaits de bénéficier de ce service. Il est rappelé qu'il s'agit d'un service proposé par la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de sa politique de gestion des déchets.

## **V. METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE**

Michel BORREWATER a, dans le cadre de sa fonction de conseiller métropolitain, participé à la commission « Espaces Publics – Voiries » de la Métropole Européenne de Lille durant laquelle les feux à récompense ont été évoqués. Il rappelle qu'un feu avait, à titre expérimental, été implanté rue du Haut Quesnoy. La Commune devrait être destinataire d'un compte-rendu incluant des statistiques détaillées.

La prochaine réunion du Conseil Métropolitain se déroulera le vendredi 18 octobre. La question de la

Zone à Faible Emission (ZFE) est à l'ordre du jour. Suite à la concertation, les véhicules ayant une vignette critère 4 ou 5 devraient être autorisés à circuler.

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

### **Concessions funéraires :**

Dans le cadre de ses missions, le secrétariat a effectué une vérification de la situation administrative des concessions funéraires. Certaines ont fait l'objet d'un renouvellement.

### **Vœux :**

Les agents en charge du ramassage des déchets ont été autorisés à vendre des calendriers, en porte à porte, sur une période définie par la municipalité.

### **Nuisances :**

Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté municipal a été signé le 2 octobre dernier afin d'interdire les attroupements et regroupements de personnes causant des troubles à l'ordre public sur les espaces et voies publics.

Cet arrêté a été pris dans le cadre d'une présence quasi-quotidienne d'un groupe de personnes à l'origine de nuisances sonores et de dégradations. A plusieurs reprises, des riverains sont venus se plaindre en Mairie pour le bruit causé par ces rassemblements (pétards, coup de klaxon, cris). Monsieur le Maire, ainsi que des Adjoints, retrouvent régulièrement des mégots de cigarette dans les espaces publics. Ils constatent également que ces jeunes urinent fréquemment dans les espaces publics. L'abandon de déchets et le fait d'uriner sur le domaine public sont, d'après le Code pénal, interdits et punissables.

Monsieur le Maire a essayé de discuter avec plusieurs membres de ce groupe mais cela n'aboutit à rien. Catherine CHARLOT confirme que le dialogue est complexe lorsqu'elle est allée à leur rencontre.

L'arrêté ayant été pris par le Maire en concertation avec le Conseil Municipal, Michel BORREWATER souhaite leur proposer de les rencontrer avec les membres du Conseil Municipal.

### **Dépôt de déchets :**

Une habitante d'un village voisin a déposé plusieurs fois des sacs remplis de bouteilles en verre à côté du Point d'Apport Volontaire de la rue de l'Eglise, sous les caméras de vidéoprotection. Monsieur le Maire fait part de son incompréhension quant à ce manque de civisme. Une plainte a été déposée.

### **Personnel communal :**

Michel BORREWATER, Eddy DECLEIR et Jean-Jacques LESAFFRE ont reçu plusieurs candidats au poste d'agent des services techniques. D'autres rendez-vous devraient être organisés prochainement.

Un agent du Centre de Gestion du Nord (CDG59) est intervenu les 11 septembre et 8 octobre afin d'optimiser les conditions de travail des agents communaux. Un rapport de visite devrait être remis prochainement.

### **Vidéoprotection :**

Monsieur le Maire rappelle que le centre de visionnage mutualisé est situé dans un bâtiment communal. Cet hébergement représente un surcoût pour la commune, surtout depuis l'augmentation des prix de l'énergie. Une participation financière va être proposée aux Maires des quatre Communes (Beaucamps-Ligny, Erquinghem-le-Sec, Fournes-en-Weppes et Radinghem-en-Weppes). La signature d'une nouvelle convention est nécessaire. Le vote d'une délibération pourrait être proposé lors d'une prochaine séance.

**Assurances communales :**

Un courtier en assurances a été consulté afin d'obtenir des offres pour les assurances communales.

**Friterie :**

La nouvelle friterie devrait s'installer sur le parking situé à l'angle des rues du Haut Quesnoy et de l'Eglise à compter du dimanche 10 novembre. Le commerçant a prévu de distribuer des flyers.

**VII-DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Dans le cadre de ses délégations, le Maire a pris les décisions suivantes :

- Signature de la convention annuelle avec l'association Ensemble Musical des Weppes de Radinghem-en-Weppes pour l'année scolaire 2024-2025. Une participation sera versée sous forme de subvention, prévue au budget 2024.

Prochains Conseils Municipaux :

- Mercredi 20 novembre 2024 à 19h15
- Jeudi 12 décembre 2024 à 19h15

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures dix minutes.*

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
17 OCTOBRE 2024**

2024-10-17.01	Délibération concernant la décision modificative #2 au Budget 2024
2024-10-17.02	Délibération concernant la décision modificative #3 au Budget 2024

**LISTE DES MEMBRES PRESENTS PENDANT LA SEANCE**

Michel BORREWATER – Christophe CALOONE – Catherine CHARLOT – François COQUEREL – Philippe COUCHE – Eddy DECLEIR – Nicolas DELECLUSE – Sébastien DIDRY – Vincente GAUTIER – Catherine HERMANT – Jean-Jacques LESAFFRE – Jean-Claude RUHANT

Le présent procès-verbal a été approuvé par le Conseil Municipal du 20 novembre 2024.

A Le Maisnil, le 20 novembre 2024

Le secrétaire de séance :

Catherine CHARLOT

Le Président de séance :

Michel BORREWATER, Maire